Zeitschrift: Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse =

Gazetta militare svizzera

Band: 74=94 (1928)

Heft: 4

Vereinsnachrichten: Société Suisse des Officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sondern verweisen auf einen Aufsatz in Nr. 15 der Allg. Schweiz. Militärzeitung vom Jahre 1923 (S. 225 ff.). Was wir dort geschrieben haben, gilt heute noch und immer mehr, so lange von Rationierung und Organisation die Rede ist, kann er auch als ausführliche Begründung gelten zu der von unserem jungen Wehrmann angeschnittenen Frage über Beruf und Militärdienst.

Das Militärstrafgesetz vom 13. Juni 1927.

Infolge Verhinderung eines Referenten kann der dritte Artikel dieser Serie erst in der Mai-Nummer erscheinen.

Redaktion.

Totentafel.

- Col. Inf. Etienne E. A. Borel, né en 1858, à disp., décédé à Genève le 5 mars 1928.
- Inf.-Oberlieut. Oskar Schrämli, geb. 1898, Tef. Of. I. R. 11, gest. in der Schießschule Wallenstadt am 14. März 1928.
- San.-Lieut. Hugo Probst, geb. 1899, Arzt Vpf. Abt. 2, gest. in Bern am 14. März 1928.
- Inf.-Oberst Alfred Bodmer, geb. 1856, zuletzt T.D., gest. in Riehen am 26. März 1928.
- San.-Oberst Karl Bohny, geb. 1856, gew. Rotkreuz-Chefarzt, gest. in Basel am 28. März 1928.
- San.-Oberstlieut. Karl Hegi, geb. 1876, bis vor Kurzem Div.-Arzt 4, in Bern, gest. in Wien am 12. April 1928.

Société Suisse des Officiers.

Circulaire No. 27.

Lugano, le 11 avril 1928.

Le Comité Central aux Sections.

1. Section directrice pour la période 1928/1930. Avec notre circulaire No. 24, du 27 décembre 1927, nous avons communiqué aux Sections notre proposition que la Section de St. Gall devrait prendre les fonctions de Section directrice pour la période 1928/1930.

En même temps et conformément à l'art. 15 des statuts, nous avons fixé le 29 février 1928 comme dernier délai pour faire parvenir au C. C. les oppositions éventuelles à notre proposition.

Aucune objection n'ayant été soulevée, on doit considérer comme adoptée la désignation de St. Gall comme Section directrice.

2. L'Assemblée des Délégués aura lieu à Lugano le 16 juin 1928 et l'Assemblée générale le jour suivant.

Le Comité Central fera son possible pour assurer aux membres de la Société un accueil cordial et des manifestations intéressantes.

De son côté il s'attend à une participation très nombreuse. L'ordre du jour de l'Assemblée des délégués et de l'Assemblée générale, ainsi que le programme des manifestations seront communiqués aux Sections dans le courant du mois de mai.

Nous vous prions de nous remettre un bref rapport sur votre activité pendant ces derniers trois ans ainsi que les propositions éventuelles que vous désirez voir mises en discussion à l'occasion de l'Assemblée des délégués. Nous devons être en possession de ces pièces au plus tard pour le 15 mai 1928.

3. Concours avec prix. Nous vous renvoyons à notre Circulaire No. 14 du 15 décembre 1926.

Dans le délai fixé (31 décembre 1927) nous avons reçu 19 travaux touchant presque tous les thèmes du Concours. Ces travaux ont été remis à M. le Colonel-Divisionnaire Roost, Chef de l'E. M. G., Président du Jury. Le résultat de l'examen du Jury ainsi que le montant des prix à décerner seront communiqués à l'occasion de l'Assemblée des délégués.

4. Conférence. M. le Capitaine Karl Brunner, Zürich 7, Häldeliweg 18, officier instructeur d'infanterie, s'offre pour tenir une conférence sur le sujet suivant: «Die Führung des Infanteriezuges und der Infanteriekompagnie nach Einführung des Lmg.».

> Pour le Comité Central de la S.S.O. p. o. le Secrétaire: Major Bolzani.

Au sujet du problème de l'aviation militaire le Comité Central a reçu, en son temps, les deux résolutions que voici:

Lausanne, le 3 mars 1928.

A Monsieur le Président de la Société Suisse des Officiers, Monsieur le Colonel R. Dollfus

Berne.

Monsieur le Président,

Ensuite des incidents survenus récemment dans notre aviation militaire et des discussions et révélations qu'ils ont provoquées, la Section Vaudoise de la Société Suisse des Officiers a examiné et étudié la situation de notre aviation et est arrivée à la conclusion qu'en raison de l'insuffisance du matériel, elle n'était plus apte à remplir les tâches qui lui sont imposées.

Bien qu'elle se soit rendu compte des nombreuses difficultés que l'autorité militaire peut rencontrer dans la réalisation du programme de l'aviation, la Société Vaudoise des Officiers estime cependant qu'il y a lieu de remédier d'urgence à l'état de fait actuel qui ne manque pas

de compromettre notre défense nationale.

Reconnaissant l'intérêt que Monsieur le Chef du Département Militaire Fédéral a manifesté à toutes occasions en faveur de notre aviation militaire, et confiante dans les décisions qu'il voudra bien prendre à ce sujet, la Section Vaudoise de la Société Suisse des Officiers a exprimé, dans son assemblée générale extraordinaire du 3 mars 1928 à Lausanne, le voeu:

- 1. Qu'il soit mis fin à la fabrication des avions par les ateliers fédéraux.
- 2. Que, dès que possible, la Confédération achète des avions modernes de combat permettant l'exécution des tâches prévues par le Réglement de Service en Campagne.

3. Que soient organisés un service spécial ou une commission, compétents et responsables, chargés notamment des essais, des propositions d'achat et de la réception des avions.

En conséquence, la Section Vaudoise de la Société Suisse des Officiers vous prie de vouloir bien transmettre respectueusement le voeu ci-dessus à Monsieur le Chef du Département Militaire Fédéral.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération très distinguée.

Au nom du Comité de la Section Vaudoise de la Société Suisse des Officiers, Le Président: Le Secrétaire: Perrin, Lt. Col. E.M.G. Ier Lt. Cordey.

P. S. Vu l'urgence de la question, nous nous permettons de transmettre directement copie de la présente à Monsieur le Chef du Département Militaire Fédéral estimant qu'il y a peut-être intérêt de lui faire connaître dès maintenant l'opinion des Officiers vaudois sur cette question capitale.

Basel, den 20. März 1928.

Resolution.

Die Offiziersgesellschaft Basel-Stadt,

nach Anhörung eines Berichtes über die bedenkliche Lage des schweizerischen Flugwesens,

ersucht den Zentralvorstand der Schweiz. Offiziersgesellschaft, dem E. M. D. von der schweren Sorge Kenntnis zu geben, mit welcher diese Zustände das ganze Offizierskorps erfüllen.

Die Entwicklung unserer Luftwaffe ist in Organisation und Materialbeschaffung hinter derjenigen anderer Armeen in einem für unsere Landesverteidigung gefährlichen Maße zurückgeblieben.

Eine vollständige Reorganisation sollte der Waffe die ihr zukommende Bedeutung und den entscheidenden Einfluß auf die Flugzeugbeschaffung geben, ohne welchen kein Zutrauen des Fliegers in das Material und damit keine wirkliche Kriegsbrauchbarkeit zu erreichen ist.

Das Offizierskorps ist der Meinung, daß nur eine durchgreifende Neuordnung unserer Flugwaffe genügend Entwicklungsmöglichkeit bieten kann und daß eine rasche Lösung dieser Frage eine der dringlichsten und wichtigsten Forderung für unsere Landesverteidigung ist.

> Für den Vorstand der Offiziersgesellschaft Basel-Stadt: Der Präsident: Major Lüssy.

De son côté, la Société fribourgeoise des officiers nous a écrit la lettre suivante:

Fribourg, le 28 mars 1928.

Au Président de la Société Suisse des Officiers Mr. le Colonel Dolltus,

Castagnola.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous communiquer que le Comité de la Société Fribourgeoise des officiers (je n'ai pas eu l'occasion de consulter à brève échéance l'Assemblée de nos membres) fait sien également et entièrement le projet de résolution de la Société des officiers de Bâle-Ville, concernant l'état de notre aviation militaire et les modifications à y apporter; résolution que vous avez reçu ou que vous recevrez sous peu et que Bâle vient de nous communiquer. J'en donne communication à la Société des Officiers de Bâle par le même courrier, et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments dévoués et respectueux.

Mayor Bays, Président.

Le Comité Central de la S. S. O., dans sa séance du 13 avril 1928, d'entente avec Mr. le Conseiller fédéral Scheurer, Chef du D. M. F., a décidé de convoquer la Commission d'Etude pour le 9 mai prochain, à Berne, à 10 h. à l'Hôtel Schweizerhof, pour écouter les communications de Mr. le Conseiller fédéral Scheurer et pour discuter la question de l'aviation militaire. Les Sections seront avisés moyennant une circulaire spéciale qui sera distribuée prochainement.

> Pour le Comité Central de la S. S. O. p.o. le Secrétaire (signé) Major Bolzani.

Lugano, le 13 avril 1928.

Sektionsberichte.

Offiziers-Gesellschaft der Stadt Solothurn und Umgebung. Am 25. Januar 1928 sprach Art.-Oberstlt. O. Dübi, Solothurn, über Artilleristische Tagesfragen. Am 28. März Lichtbilder-Vortrag von Herrn Prof. Imhof von der Eidg.

Technischen Hochschule über "Das neue Kartenwerk der Schweiz".

Offiziersverein Burgdorf. Jahresbericht pro 1927/1928.

Es wurden durchgeführt: ein Pistolenschießen, ein Winterreitkurs in der Dauer von 4 Wochen, unter der bewährten Leitung der dem Vereine angehörenden Kav.-Offiziere Major Bracher, Hauptm. Schafroth und Oberlt. Glanzmann,